CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1577 18 mars 1999

FRANÇAIS

Original : RUSSE

LETTRE DATÉE DU 17 MARS 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE DÉCLARATION
FAITE LE 12 MARS 1999 PAR LE MINISTÈRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
À L'OCCASION DE L'ENTRÉE OFFICIELLE DE LA POLOGNE, DE LA HONGRIE
ET DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE DANS L'OTAN

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration faite le 12 mars 1999 par le Ministère russe des affaires étrangères à l'occasion de l'entrée officielle de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque dans l'OTAN.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur, Représentant permanent de la Fédération de Russie à la Conférence du désarmement, (Signé) Vasily S. Sidorov

DÉCLARATION

du Ministère russe des affaires étrangères

L'entrée officielle de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque dans l'Alliance de l'Atlantique Nord a lieu aujourd'hui. Nous tenons à souligner à cette occasion que la position de la Russie sur un élargissement de l'OTAN n'a pas changé. Comme par le passé, elle est contre un tel élargissement, qui ne concourra pas à un renforcement de la confiance et de la stabilité dans les relations internationales et risque, au contraire, de susciter de nouvelles divisions. Nous ne voudrions pas de cela, car ce ne serait pas dans l'intérêt des peuples de notre continent.

La Russie, pour sa part, s'emploie à trouver une solution constructive qui remplacerait celle de l'élargissement et mène des travaux - qu'elle se propose d'ailleurs d'accélérer - sur l'établissement de structures de la sécurité en Europe qui serviraient les intérêts de tous les États sans exception, qu'ils soient membres ou non d'une alliance politique et militaire quelconque. Nous sommes convaincus que le seul moyen de mettre en place en Europe un solide dispositif de sécurité et de stabilité est de faire en sorte que ce dispositif englobe toute l'Europe, qu'il ne porte atteinte en rien au droit international et qu'il tire parti des capacités de l'OSCE, qui est l'organisation paneuropéenne la plus représentative et la plus universelle et qui est à même de s'occuper de toutes les grandes questions - politiques, économiques, militaires et humanitaires - auxquelles le monde sera confronté au XXIe siècle. Nous invitons tous les pays intéressés à élaborer au plus vite, en vue de son adoption au sommet de l'OSCE qui se tiendra en novembre prochain, une charte de la sécurité en Europe, autrement dit, un document qui ferait autorité, dans lequel serait développée et concrétisée la notion d'un espace de démocratie et de sécurité commun et figureraient des accords d'application des principes régissant les structures européennes et les relations - de coopération et autres - entre organismes européens et euro-atlantiques.

La question de l'adaptation du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE) prend aujourd'hui une importance particulière, après l'élargissement de l'OTAN. La Russie s'attend que les États parties à ce traité s'acquitteront de l'engagement qu'ils ont pris d'achever d'ici à la fin du mois de mars les travaux sur les aspects fondamentaux de l'adaptation de ses dispositions aux réalités nouvelles, de sorte que cet instrument, qui est très important pour notre stabilité, conserve son efficacité.

La Russie continue également à s'employer activement à tirer parti des possibilités offertes par l'Acte fondateur et le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, dans le but d'établir de réelles relations de partenariat entre la Russie et l'Alliance de l'Atlantique Nord et d'éviter tout atteinte à l'objectif qui est de former un espace euro-atlantique commun fondé sur la stabilité, la démocratie et la coopération, sans divisions. Nous comptons sur la compréhension et la volonté de réciprocité de nos partenaires. C'est uniquement en suivant cette voie et en rejetant à jamais la logique de la guerre froide que nous pourrons ensemble assurer la paix et la prospérité.

Moscou, le 12 mars 1999
